

## Repères

### Ouvrages en débat

#### Parcours d'un sociologue. Objectivité et parti-pris

Jean-Pierre Darré  
L'Harmattan, 2014, 108 p.

Ni le titre ni le sous-titre de cet ouvrage ne permettent d'en déceler l'originalité : raconter les savoirs des agriculteurs français, tout en mettant en avant les concepts théoriques qui ont servi de sous-bassement à l'auteur, et en analysant l'élaboration de ces concepts.

Dans son préambule, l'auteur s'explique sur le choix qu'il a fait, pour rendre ses résultats et ses méthodes accessibles à tous, de raconter son parcours, à la manière du *story telling*. Cette forme un peu déroutante tient aussi du testament, Jean Pierre Darré étant décédé quelques mois après la publication de l'ouvrage. Élaboré en cinq chapitres où se mêlent récits, réflexions et citations de lui-même et d'autres auteurs, ce court ouvrage porte tout d'abord sur l'itinéraire politique et intellectuel de Jean-Pierre. Darré, puis sur son apprentissage du métier de sociologue, pour se terminer par trois chapitres plus théoriques. Ajoutons qu'il participe de l'entreprise de démythification des Trente Glorieuses, époque de croissance, certes, parce que l'on reconstruisait ce que la guerre avait détruit, mais aussi période de destruction de la société rurale française.

Dès le prologue, J.-P. Darré affirme que tout sociologue ne peut manquer d'être partial et de se placer d'un certain « point de vue ». Mais il précise que celui qui, comme lui, travaille contre l'ordre établi a le mérite d'en être conscient, tandis que celui qui analyse en conformité avec l'ordre établi et ne fait que refléter l'idéologie dominante croit détenir la vérité, ignorant qu'elle est partielle et partielle. Il cite alors Castel, qui récuse le mythe de l'objectivité absolue et s'inscrit dans une « lutte idéologique », précisant que cela ne le dérange pas, « à condition que le fait d'appartenir à un camp n'exclût pas mais [...] affine la rigueur ».

La discussion sur l'objectivité est cruciale pour l'auteur, qui l'approfondit dans le chapitre 3 intitulé « Des sentiments aux raisons » (p. 48 et suivantes). Il y analyse l'intervention de Brice Hortefeux, balayant les critiques contre sa politique sécuritaire en affichant un

mépris pour ce « petit milieu » qui ne tiendrait pas compte de « la réalité de la société française ». Il enchaîne sur la relation entre les mots et les choses, la définition du signe des linguistes, distinguant le signifiant et le signifié : « Les mots ne disent pas les choses, mais la façon dont le sujet les conçoit » (p. 51). Il associe enfin la notion de point de vue à celle de pertinence, distinguant le vrai du pertinent. Si le classement des aliments pour les bovins établi par les techniciens, liant leur teneur en matière azotée et leur valeur énergétique à la production de lait est « vrai », il n'est pas toujours pertinent pour les éleveurs, qui ont d'autres pratiques. Ce qui est irrationnel au regard de la rationalité gestionnaire ne l'est pas pour les éleveurs : « La recherche du plaisir et le souci de l'inscrire dans la durée, plutôt que de se lancer dans l'inconnu pour gagner plus en devenant inquiet, sont tout aussi possibles, légitimes et rationnels. » Le passage à l'ensilage et à la complémentation prônée par les techniciens n'entraîne pas pour les agriculteurs (qui racontent la joie des vaches lors de la mise à l'herbe au printemps, se roulant dans l'herbe et gambadant) l'abandon de la pâture. L'auteur propose de « parler autrement pour agir autrement », pas seulement pour s'émanciper de la parole d'un autre, mais également pour se libérer soi-même du poids des conventions et des discours dominants.

Le parcours que l'auteur nous relate commence de façon très classique, par un engagement politique à l'opposé de celui de sa famille, d'abord et de façon très brève à la fédération anarchiste puis chez les communistes. Il devient alors journaliste à *L'Écran français*, puis à *France-URSS-magazine*, toujours au service cinéma, enfin à l'agence de presse du parti communiste. L'incapacité du parti à se réformer l'amène à démissionner et donc à perdre son emploi de journaliste. Grâce à l'aide d'un ami, il est embauché par un cabinet de conseil aux entreprises pour effectuer des études de marché pour quelques grandes marques, entreprises et organismes. Il entre ainsi

dans le monde des sciences sociales par le biais des entretiens individuels, pratique méprisée par les sociologues, selon lui, mais qu'il a exercée avec plaisir, et qui fut pour lui une véritable formation.

Dans un premier temps, il enquête auprès de consommateurs urbains, puis, au début des années 1960, il passe au monde agricole sur la base d'entretiens non directifs commençant par la formule « Voulez-vous me parler de... ». Au départ, il est loin de ce qui sera l'aboutissement de sa démarche, qui consiste à rendre compte de la construction des connaissances chez les agriculteurs. Il cherche au contraire à comprendre « le niveau d'aptitude à recevoir et à assimiler "l'information" » des agriculteurs qu'il rencontre. Les documents qu'il a conservés montrent comment les agriculteurs, à l'époque des Trente Glorieuses et de l'idéologie du progrès passant par la motorisation de l'agriculture et l'utilisation d'engrais, de pesticides et de nouvelles variétés, étaient considérés uniquement comme des récepteurs d'informations et non comme des producteurs de connaissances. Même si, à la relecture de ces entretiens des décennies plus tard, il voit des éléments de ce qu'il appellera plus tard des systèmes de pensée. Mais à cette époque, aveuglé par la nature de ses clients, producteurs et marchands de ces nouveaux produits, et par les idées dominantes de l'époque sur le progrès, il n'est pas en mesure de les saisir. Il décrit « le partage de la société entre ceux qui en possédaient les clés et ceux qui devaient acquérir ces savoirs, ces façons de penser, pour devenir "le nouvel agriculteur", ou autre nouvel exécutant. » En 1970, il accepte un nouvel emploi à mi-temps dans un organisme chargé de la formation des techniciens-conseils, l'Afpa, Association de formation professionnelle agricole, contrôlée par les chambres d'agriculture. Outre sa participation à la formation, il rédige alors un ouvrage sur « l'étude de problèmes en groupes », qui sera publié en 1978 sous le titre *Liberté et efficacité des groupes de travail*. Après cinq années dans ce cadre, jugé par ses employeurs, et en particulier par les chambres d'agriculture, trop indépendant, il utilisera le réseau qu'il s'est constitué pour s'établir à son compte, en tant que consultant. Son objet se déplace alors « de la relation de conseil à la relation entre expert ou chercheur et agriculteur » et passe ainsi aux échanges relatifs à des techniques précises concernant les céréales et l'élevage ovin et caprin, mais surtout bovin, et en particulier les vaches laitières. C'est un moment où intervenaient de gros changements dans leur alimentation, dans le but d'augmenter la production de lait : nous avons vu que la proposition ensilage associé à la complémentation ne signifiait pas forcément pour les agriculteurs l'abandon des pâtures.

C'est dans ce contexte que J.-P. Darré quitte l'Afpa en 1976 et entreprend sa thèse en ethnologie, préparée sous la direction d'Isac Chiva, qu'il soutiendra en 1982. De cette thèse sera issu en 1985 un ouvrage majeur intitulé

*La parole et la technique*<sup>1</sup>. Si les nouveaux collectifs qu'il observe peuvent se décrire en termes de réseau, J.-P. Darré précise que les réseaux éphémères, parfois même construits sur Internet, et où les participants se targuent de se rencontrer sans objectif préalable, risquent de rester stériles. Car, ajoute-t-il, que ce soit Einstein ou Newton, ils ont « trouvé » parce qu'ils se posaient une question préalable, d'où la nécessité pour un groupe social de formuler un « problème ». Popper affirme de même : « La science commence par des problèmes, et non par des observations<sup>2</sup> ». Qu'il nous soit permis d'évoquer également la notion de sérendipité. Pasteur évoquait le processus de la découverte, en apparence fortuite, en associant au hasard la rigueur issue du travail préalable : « Par hasard, diriez-vous, mais souvenez-vous que dans les sciences d'observation le hasard ne favorise que des esprits préparés<sup>3</sup> ! ».

Le chapitre 4 s'intitule « La production de connaissance partout dans la société ». À ce stade de son travail d'élaboration et de recherche, J.-P. Darré emprunte au sociologue Marcel Maquet la notion de « groupe coactif », constitué d'individus exerçant la même activité, qu'il appellera plus tard « groupe professionnel localisé », en tant que groupe où se posent les problèmes et où s'élabore la connaissance.

C'est à ce moment-là que nous le rencontrons, lorsqu'il fréquente le séminaire d'ethnoscience animé par Claudine Friedberg. Il raconte comment il prend connaissance de l'œuvre d'Harold Conklin, ethnologue et ethnobotaniste qui a posé les bases théoriques du travail sur les taxonomies et les classifications des peuples locaux. Il est également influencé par l'analyse linguistique de Benveniste et sa distinction entre ce qu'un mot désigne et ce qu'il signifie. Dans un article de 1993<sup>4</sup>, il montre que la brebis du chercheur en zootechnie n'est pas la même que celle de l'éleveur, même si le mot brebis désigne dans les deux cas le même animal. Tandis que l'un pense à l'amélioration de la race, l'autre pense aux moyens de connaître et de différencier chacune de ses trois cents bêtes.

Puis le mot réseau s'est imposé à lui comme base conceptuelle d'une société aux lignes indécises, et non plus comme celle d'entités pérennes telles que les classes sociales. Ce glissement des moyens de concevoir les

<sup>1</sup> J.-P. Darré, 1985. *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*, Paris, L'Harmattan.

<sup>2</sup> Popper, K., 1985. *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*, Paris, Payot [traduit de Popper, K., 1962. *Conjectures and refutations. The growth of scientific knowledge*, New York, Basic Books].

<sup>3</sup> Autour des notions de sérendipité et de discordance, cf. van Andel P., Bourcier D., 2009. *De la sérendipité : dans la science, la technique, l'art et le droit. Leçons de l'inattendu*, Chambéry, L'Act mem (p. 298 et suivantes).

<sup>4</sup> Darré, J.-P., Hubert, B., Landais, E., Lasseur, J., 1993. Raisons et pratiques. Dialogue avec un éleveur ovin, *Études Rurales*, 131-132, 107-182.

systèmes sociaux tend à détruire les moyens de protection collective (Darré, 1985, *op. cit.*, p. 67 et suivantes).

Ce qui fonde la grande originalité et la modernité de J.-P. Darré, c'est d'avoir toujours voulu lier étroitement théorie scientifique et action. Après avoir enfin été recruté au CNRS, grâce à Marcel Jollivet, en tant qu'ingénieur de recherche pour ne pas perdre le bénéfice de son ancienneté dans le métier, il crée le Groupe d'expérimentation et de recherche sur le développement agricole local (Gerdal). Il propose d'organiser dans plusieurs départements, avec trois à cinq agents de terrain connus des agriculteurs et formés par ses soins, une formation basée sur le thème : « comment aider sans diriger ou orienter », c'est-à-dire comment aider les agriculteurs à formuler leurs problèmes, à chercher et à trouver des solutions tout en apportant, éventuellement, des informations ou des connaissances. Il raconte des expériences fragiles, à la merci de l'ironie d'un seul agent de terrain, ou de la méfiance des agriculteurs dirigeants élus d'organisations professionnelles qui voyaient dans sa formation, sans doute à juste titre, un danger de réduire l'espace de leur pouvoir. Les syndicats pouvaient aussi bloquer l'expérience, malgré ou plutôt à cause des résultats positifs, telle la résolution d'un conflit d'organisation du travail élaborée directement entre le chef et l'équipe, sans le recours du syndicat.

Après sa thèse, il poursuit également ses lectures sur les études de réseaux, qui se caractérisent non seulement par la densité des liens, mais aussi par la configuration que prend le réseau, sa morphologie. La comparaison des formes de relations dialogiques invitait à la critique du mythe du « leader ». Associant enseignement et travail de terrain avec des co-enseignants et des étudiants, J.-P. Darré raconte ses analyses de réseaux et se livre à

une analyse comparative, du Maroc au Pays basque, en passant par le Cantal.

Les connaissances dont il est question ici dans l'ouvrage de J.-P. Darré sont des connaissances en construction dans un contexte de mutation technique liée à un objectif de développement. Il ne s'agit pas de savoirs du passé liés à un autre état des choses, ni de connaissances précises, sur des plantes ou des animaux, sollicitées par des chercheurs en biologie. L'étude de ce type de construction de connaissance pourrait être utilement employée aujourd'hui, dans le contexte actuel de mutation environnementale, sociétale et technique.

En bref, ce court ouvrage apporte à ceux qui connaissent déjà l'originalité et la qualité de la pensée et du travail de J.-P. Darré une autre dimension. Il leur permettra, par exemple, de comprendre que cette originalité et la générosité de son attitude d'observation sont liées à un cursus qui commença par une démarche autodidacte, et fut contrainte par ses employeurs successifs, par son positionnement politique, mais non par une formation académique classique. Il intéressera plus généralement tous ceux qui travaillent sur les pratiques et les savoirs techniques dans un contexte de mutation, et les encouragera peut-être à appliquer une anthropologie plus politique et dialogiste, qui donne la parole aux acteurs dans ce moment critique de leur réponse aux changements techniques et sociétaux.

**Marie Roué**

(Muséum national d'histoire naturelle, Paris, France)  
roue@mnhn.fr

**Claudine Friedberg**

(Muséum national d'histoire naturelle, Paris, France)  
friedbg@mnhn.fr

### Repenser l'économie rurale

Philippe Jeanneaux, Philippe Perrier-Cornet (Eds)  
Quæ, 2014, 280 p.

Dans l'organigramme des disciplines, l'économie rurale, jusqu'à une date récente, était pour l'essentiel une annexe de l'économie de la production. Il s'agissait de savoir quelles techniques étaient employées en agriculture, pourquoi et avec quelles conséquences. Accessoirement, on s'intéressait aussi aux revenus associés, et aux liens que ces techniques pouvaient avoir avec les prix des produits, les valeurs foncières et les modes de faire-valoir. Même les modèles géographiques, dans l'esprit de Von Thünen, procédaient de cette approche.

Or, il est de fait qu'aujourd'hui, le monde rural, de quelque façon qu'on le définisse, n'est plus exclusivement, ni même peut-être principalement, agricole. De nombreuses activités, telles que les loisirs, sont venues se greffer sur le substrat agricole des zones géographiques que l'on appelle rurales, même s'il est bien difficile de

déterminer précisément où s'arrête la ville et où commence la campagne. C'est sur ce fait que s'est construite une « nouvelle économie rurale », sous l'impulsion de Philippe Perrier-Cornet, animateur d'une école de pensée dont ce livre est tout à la fois un manifeste et un résumé des travaux.

L'accent n'est donc plus mis sur la production agricole, mais sur les relations entre les différents acteurs qui opèrent dans ces zones. Elles sont parfois de complémentarité (comme dans le cas des coopératives avec les agriculteurs), parfois d'opposition (par exemple, lorsqu'il y a des conflits d'usage entre promeneurs ludiques et agriculteurs travailleurs).

Avec presque 40 auteurs et 20 chapitres, le volume est très riche. Les approches classiques de l'espace économique font l'objet d'un long chapitre bien documenté

(encore que l'omission des travaux de Christaller<sup>5</sup> soit surprenante, surtout si l'on songe à l'actualité de cet auteur au moment où il est beaucoup question de redécoupage territorial !). Les deux autres articles de la première partie comportent d'abord des témoignages d'élus locaux (qui se trouvent être aussi des économistes de l'Inra, ce qui leur donne un profil des plus intéressants, car ils ont à la fois les préoccupations du chercheur et celles des praticiens), et surtout un entretien de P. Perrier-Cornet avec Dominique Jacques Jouvenot censé fonder la nouvelle vision de la discipline.

J'avoue que, au-delà de la distinction subtile entre « espace » et « territoire » dont je ne vois guère la nécessité, je ne trouve pas grand-chose de nouveau dans la première partie de ce chapitre. La deuxième partie, axée sur « l'agriculture familiale » (c'est en effet un sujet important), ne pose pas les questions centrales en la matière : celle de l'existence ou de l'absence d'économies d'échelle, d'un côté, celle des conditions de l'accumulation du capital, de l'autre. Quant aux relations entre le scientifique et l'expert, qui constituent le dernier volet, si je suis bien d'accord avec l'idée paradoxale selon laquelle ces deux rôles incompatibles ne peuvent être joués que par la même personne, je ne vois pas en quoi le problème est fondamentalement nouveau, et je me demande dans quelle mesure le propos n'est pas une réaction (très justifiée, mais assez classique) aux dérives tout aussi classiques des gestionnaires de la recherche et des méthodes d'évaluation des chercheurs !

La deuxième partie du livre est dominée par des études de cas : l'évolution des fruitières dans le Jura, la filière des fruits et légumes, celle de la viticulture et des vins, l'équitation de loisir (une mise au point assez rare sur cette dernière activité mal connue). Il est toujours intéressant de se tenir au courant des évolutions récentes : c'est ce qui fait la valeur de ces travaux. Sont-ils de nature à révolutionner la science ? L'idée selon laquelle les coopératives servent à renforcer le pouvoir des agriculteurs vis-à-vis de leur « aval » n'est pas vraiment nouvelle, pas plus que celle selon laquelle les appellations d'origine donnent un certain pouvoir de monopole aux viticulteurs. Le chapitre sur le « marché du travail » tranche un peu avec les autres par une approche délibérément globale (quoique franco-française), qui met l'accent sur le point essentiel en la matière : les temps de transport. Il aurait été intéressant de comparer le vaste corpus de données recueillies avec les prédictions des modèles de Paul Krugman ou de Masahisa Fujita.

<sup>5</sup> Walter Christaller a développé en 1933 un modèle théorique de la hiérarchie des centres urbains (cf. Christaller, W., 1933. *Die zentralen orte in Süddeutschland*, Jena, Gustav Fischer) dont il serait sans doute bon de s'inspirer dans les débats actuels.

La troisième partie sur les dynamiques territoriales et les décisions publiques est sans doute plus originale parce qu'elle pose de vrais problèmes politiques contemporains. Il est évident pour tout le monde que le territoire, pour être administré, doit être découpé, avec des régions, des départements, des cantons, des « pays », etc. Mais il est tout aussi évident que les limites de ces unités sont toujours largement arbitraires, et qu'elles doivent évoluer avec le temps, les techniques disponibles, les infrastructures projetées (des routes à la couverture Internet, en passant par les adductions d'eau et les bureaux de poste...). Il existe toujours à ce propos des « conflits d'usage », qui remettent en question le droit de propriété (ce qui n'est pas vraiment nouveau : le point est longuement discuté par Montesquieu... Dommage qu'il ne soit pas cité !). Mais sans doute ces conflits d'usage prennent-ils de nos jours une plus grande acuité avec les multiples règlements relatifs à l'environnement. Naturellement, tout cela exige un « regard pluriel », qui ne se limite pas à une simple évaluation comptable des projets d'investissement. Les praticiens, élus locaux ou ingénieurs d'aménagement liront avec intérêt toutes ces mises au point sur les sujets les plus variés.

Peut-on alors conclure à la remise en cause de la notion traditionnelle d'« économie rurale » ? La conclusion de Perrier-Cornet est sur ce point assez ambiguë : il dit bien que beaucoup de choses ont changé dans les territoires ruraux, ce qui conduit à modifier les outils traditionnels de la discipline, mais en même temps que les traits fondamentaux de ces territoires – en particulier, ce qu'il appelle la « faible intensification » – restent permanents...

Ici, mon avis serait assez proche du sien : évidemment, ce qui caractérise les territoires ruraux, c'est la faible production par hectare, elle-même associée à une faible densité de population. Mais où mettre la limite ? Cette question, pourtant innocente, n'est pas vraiment traitée, et sans doute n'est-elle pas traitable : même l'Insee a renoncé à une définition tranchée de l'espace rural.

Surtout, il existe d'autres questions beaucoup plus importantes : quelles peuvent être les conséquences de ce constat ? Faut-il considérer comme inutiles les travaux de nos aînés ? L'économie de la production est-elle devenue obsolète ? Les modèles ne sont-ils plus d'aucune aide ? Les marchés n'existent-ils plus ? (ou fonctionnent-ils si bien qu'on peut en oublier l'existence ?). Évidemment, on ne peut que répondre par la négative à toutes ces questions. Dès lors, les travaux présentés ici, si estimables soient-ils (et ils le sont !) ne sauraient conduire à une pensée complètement nouvelle en économie rurale, sinon, peut-être, pour en nier l'existence : car, après tout, *mutatis mutandis*, les lois économiques générales s'appliquent aussi bien aux zones rurales qu'ailleurs. Pour cette raison, dans une adresse fameuse à l'assemblée de l'association

des économistes généraux américains, Wassily Leontief autrefois (en 1970 !...) donnait les économistes ruraux en exemple aux économistes généraux, à cause de l'aptitude des premiers « à équilibrer de façon saine les analyses théoriques et les observations empiriques »...

Il ne fait aucun doute que les observations empiriques qui forment l'essentiel de ce livre auraient comblé Leontief. Aurait-il autant approuvé le versant théorique ? Je crains que non, à cause de la part trop belle donnée à la vieille analyse « structuraliste ». Celle-ci consiste, en face d'une population d'observations, à les classer en catégories supposées soumises à des déterminismes spécifiques, alors même que chacune, dans un contexte fortuitement particulier, n'est au fond que le résultat de l'action de forces extérieures en réalité identiques pour toutes.

Les auteurs français des années 1970-1980, à la suite de penseurs comme Lévi-Strauss, ont beaucoup abusé de cette facilité de « catégoriser ». Elle est certes très utile pour défricher un terrain vierge (c'était le cas de Lévi-Strauss) mais elle devient rapidement tautologique : les choses sont ce qu'elles sont parce que c'est leur nature « structurelle » d'être ainsi. Or, ce que l'on demande à la science, c'est justement d'aller au-delà de cette approche strictement descriptive, pour comprendre les forces sous-jacentes. Et cela, bien sûr, est essentiel à l'action, car c'est la seule manière d'avoir une idée sur le devenir des choses dans l'hypothèse où elles seraient

soumises à des actions différentes de celles en cours à un moment donné, en particulier celles qui résulteraient de décisions politiques ou privées.

C'est pourquoi je ne crois pas du tout à la « révolution » annoncée dans le titre de cet ouvrage. Il faut, dit Philippe Jeanneaux dans l'introduction, refuser de se cantonner à « l'économie du tableau noir », ou aux « seuls tests économétriques de modèles économiques coupés du monde réel », et s'ouvrir « aux méthodes et aux concepts de l'économie de l'environnement, de l'économie géographique, de l'économie néo-institutionnelle, de l'économie publique, et de l'économie politique... » Bien sûr ! Qui a jamais dit le contraire ? Mais alors pourquoi rejeter ce qui justement donne à l'économie (fut-elle « rurale ») son caractère de science expérimentale, basée sur la comparaison systématique des prédictions de « modèles » (ou de théories : c'est la même chose !) avec la réalité observée ?

C'est bien ce qui manque le plus dans ce livre, fondé sur des observations très pertinentes et souvent passionnantes, mais qui, faute de références théoriques, semble par principe évacuer toute vérification expérimentale, ne serait-ce qu'en interrogeant l'histoire.

**Jean-Marc Boussard**

(Membre de l'Académie d'agriculture, Paris, France)

Jean-Marc.boussard@laposte.net

### **Agricultures familiales et mondes à venir**

Jean-Michel Sourisseau (Ed.)

Quæ/Agence française de développement, 2014, 360 p.

Les Nations unies ont décrété 2014 Année internationale de l'agriculture familiale. Partout dans le monde, des événements et des publications se sont multipliés pour attirer l'attention et réfléchir sur cette forme sociale d'agriculture, dont les enjeux sont au cœur des questions de nos sociétés contemporaines. En France, la publication début 2014 du livre *Agricultures familiales et mondes à venir* s'inscrit dans le cadre de cette initiative mondiale.

Il s'agit d'un ouvrage collectif, présenté dans la collection « Agricultures et défis du monde » coédité par les éditions Quæ, l'Agence française de développement (AFD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

Jean-Michel Sourisseau, chercheur dans cet organisme, a dirigé ce livre, qui a mobilisé un grand nombre de contributeurs (agronomes, économistes, anthropologues et sociologues) étudiant et soutenant les diverses situations de l'agriculture familiale sur tous les continents. Un des principaux intérêts de cet ouvrage réside dans sa dimension mondiale et dans ses approches,

multiples et articulées (économique, sociale, politique, technique et environnementale).

Dans son introduction, l'éditeur énonce le propos du livre : présenter un état des lieux critique de la recherche sur les agricultures familiales sur le plan théorique, méthodologique et politique, en s'appuyant sur la longue expérience du Cirad et d'autres institutions internationales. Après la préface d'Ibrahim Assane Mayaki, secrétaire exécutif du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) et l'introduction générale, signée par Jean-Michel Sourisseau, le livre est divisé en cinq parties. Une première partie, coordonnée par Pierre-Marie Bosc, Laurent Parrot et Christian Corniaux est constituée de quatre chapitres consacrés à une réflexion théorique cherchant à « définir et comprendre les agricultures familiales ». On y retrouve une analyse approfondie, qui rend compte du débat en France, mais également dans plusieurs autres pays, concernant l'importance historique de l'agriculture familiale, sa nature – l'association entre famille, travail et production – et sa place dans l'ensemble du secteur agricole par

rapport à d'autres formes d'agriculture. La synthèse, très didactique, de ce débat n'est pas la moindre des vertus de cet ouvrage.

La deuxième partie, intitulée « Contribuer à nourrir le monde et à faire vivre les territoires », est également divisée en quatre chapitres et aborde la contribution de l'agriculture familiale au développement durable. Ses auteurs, sous la coordination de François Affholder, de Laurène Feintrenie et de Bruno Losch, prennent en compte le rôle des agricultures familiales dans la production d'aliments et dans la qualité de la vie sociale rurale. Il est question, plus particulièrement, de l'importance de l'agriculture familiale dans les domaines des systèmes écologiques et sociaux, des dynamiques territoriales, de la production et des marchés internationaux et dans le domaine de l'innovation, des politiques et de la démocratie locales.

La troisième partie, « Relever les défis du futur », coordonnée par Philippe Bonnal et Ludovic Temple, reprend la question centrale des défis auxquels cette forme d'agriculture devra faire face à l'avenir, à savoir la pauvreté, l'emploi et la sécurité alimentaire, la production énergétique, les conditions sanitaires et la gestion des ressources naturelles.

La quatrième partie, enfin, coordonnée par Danièle Clavel, Michel Dulcire et Sophie Molia, répond à la question : quelles recherches doivent être menées pour mieux comprendre les dynamiques sociales liées aux agricultures familiales dans les divers contextes de leurs reproductions ? Quatre domaines sont ici privilégiés : les innovations, la prévention des risques sanitaires, la biodiversité et « l'agriculture écologiquement intensive », définie comme « la mobilisation forte de processus écologiques pour obtenir des rendements élevés » (p. 303).

La dénomination « agriculture familiale » est actuellement répandue dans tous les pays. Son acceptation tient en grande partie au fait qu'elle évoque de façon claire et directe une forme particulière d'agriculture, fondée sur le lien indissociable de la famille et de l'exploitation, distincte donc d'autres formes non familiales. En même temps, le simple usage du pluriel permet la reconnaissance de la grande diversité de ses expressions concrètes. On a donc affaire à un acteur social et à un champ d'action spécifique, qui ne sont pas pour autant homogènes.

L'hétérogénéité concerne le temps et l'espace. Au cœur des distinctions temporaires, on trouve le débat classique à propos des ruptures et des continuités entre la paysannerie et l'agriculture familiale. Pour ce qui est de la dimension géographique, la diversité, fortement affirmée dans tous les textes du livre, semble être, à la fois, un atout et un défi. En effet, elle est un signe de la présence des formes familiales et de leur capacité d'adaptation aux différents contextes sociopolitiques. Mais, en même temps, l'existence des groupes d'agriculteurs familiaux,

qui adoptent des logiques de reproduction et des stratégies d'exploitations plus conformes à une logique d'entreprise, peut créer des points de tension ou d'opposition et rendre difficile la mise en place de projets communs concernant l'agriculture, le milieu rural et la société dans son ensemble, face aux projets initiés par les agricultures patronales.

Cette alliance, me semble-t-il, sera d'autant plus renforcée que les conceptions conservatrices de la modernisation agricole affecteront l'ensemble des agricultures familiales. En effet, comme c'est le cas dans plusieurs pays, notamment en Amérique latine, en associant les transformations productivistes à la logique de la concentration foncière, la grande agriculture patronale restreint l'accès des autres formes sociales d'agriculture aux conditions essentielles de leur reproduction (principalement la terre et l'eau). Les exploitants familiaux qui adhèrent à une plus grande intégration aux marchés peuvent être, tout comme les plus petits paysans, affectés par ces blocages, ou, inversement, se reconnaître dans les dynamiques modernisatrices. Voilà un sujet de recherche de grande ampleur, qui nécessite la construction d'une réponse pluridisciplinaire, exigeant des chercheurs le dépassement d'une vision strictement technique et économique de la question.

Quoi qu'il en soit, il semble évident que la polarisation entre l'agriculture patronale/latifundiaire et les agricultures familiales, loin d'exprimer une simple division du travail entre secteurs complémentaires, est la source d'une profonde contradiction sociale, qui conditionne les potentialités et les limites des secteurs non dominants. Au-delà des aspects économiques et techniques, cette question revêt clairement une dimension politique et idéologique, concernant directement les rapports entre les forces sociales présentes dans chaque pays et les choix de société qui en résultent.

Cette « mise en politique » exige des États, avant tout, des mesures de reconnaissance des agricultures familiales, en tant que sujets politiques, qui sont fréquemment la condition première de la consolidation de leurs positions sur ce terrain de conflits et de disputes. Cette reconnaissance doit être inscrite dans la législation nationale (comme c'est le cas au Brésil), mais elle doit également se traduire par la mise en place de politiques de soutien et d'incitation, tant dans le domaine économique que social, tenant compte du caractère multiforme de ces agricultures.

La production agricole, notamment la production d'aliments, est indiscutablement l'élément central de ce secteur et les politiques envisagées doivent reconnaître et mettre en valeur ses capacités et ses atouts. Néanmoins – les auteurs y reviennent à plusieurs reprises – la dimension économique n'est qu'un aspect, certes fondamental, de cette forme d'agriculture. Mais les agriculteurs familiaux ne sont pas uniquement des producteurs et

l'activité productive, elle-même, est de plus en plus polyvalente, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'exploitation familiale (transformation de produits, artisanat, tourisme rural, etc.). Pour définir cette polyvalence, il faut aussi tenir compte des dynamiques sociales résultant, d'une part, de l'évolution des cycles de la vie familiale (c'est-à-dire de l'évolution de la composition de la cellule familiale tout au long de son existence), des rapports plus ou moins symétriques entre les divers membres de la famille et, d'autre part, de leur appartenance à des collectivités rurales.

En conclusion, il faut souligner que toutes ces questions, importantes pour tous ceux qui s'y intéressent (chercheurs ou intervenants dans les divers champs d'action), sont présentées dans le livre à la fois en tant que résultats de recherches et comme propositions à débattre.

---

**Maria de Nazareth Baudel Wanderley**  
(Universidade Federal de Pernambuco, Brésil)  
nazarebw@gmail.com

### **Cultivate Diversity! A handbook on transdisciplinary approaches to agrobiodiversity research**

Anja Christinck, Martina Padmanabhan (Eds)  
Magraf Publishers, 2013, 256 p.

*Cultivate Diversity! A handbook on transdisciplinary approaches to agrobiodiversity research* exprime une injonction, explicitée par le point d'exclamation, celle de porter, de toute urgence, une plus grande attention à la diversité qui s'observe dans les parcelles cultivées à travers le monde, et plus particulièrement sous les tropiques. Les 256 pages de l'ouvrage sont richement illustrées de nombreuses photographies en couleur et comportent des encarts illustratifs qui en rendent la lecture attrayante. Chaque chapitre commence par un résumé très bref de son contenu et se termine par un récapitulatif des idées principales, des liens vers des sites internet pour approfondir la réflexion et un ou plusieurs exemples pratiques. Cette volonté pédagogique est cohérente avec la posture des auteurs qui prônent une approche transdisciplinaire des questions abordées. Écrit dans un style clair, compréhensible par un large public, il ne s'adresse pas qu'aux seuls scientifiques et vise à toucher une diversité d'acteurs de terrain. On peut d'ailleurs voir cet ouvrage comme un guide pratique utile à ceux qui voudront mettre en œuvre des démarches transdisciplinaires ou en expliquer la pertinence et les méthodes.

En onze chapitres faisant appel à plus de 20 auteurs, le livre nous présente les multiples facettes des dimensions sociales de la biodiversité agricole. La posture générale, justifiée et explicitée dans les deux premiers chapitres, est celle de la transdisciplinarité qui engage les chercheurs dans une interaction intense et équilibrée avec les acteurs et les opérateurs agricoles. Les trois chapitres suivants abordent certaines conséquences de l'agrobiodiversité, tant sur les ressources alimentaires que sur des questions culturelles, mais aussi de genre (ce qui peut sembler étonnant au premier abord). Ces chapitres soulignent ainsi que la biodiversité agricole ne peut se réduire à ses dimensions biologiques et techniques, et que les chercheurs doivent s'intéresser davantage aux dimensions sociales et culturelles des acteurs concernés. Les chapitres 3 et 4 traitent de l'apprentissage

et de la diffusion des connaissances, en abordant les questions relatives à l'appropriation des savoirs. Les deux chapitres suivants portent sur des exemples dans les pays tropicaux et en voie de développement, alors que les deux derniers s'attachent aux dimensions politiques et aux recommandations à appliquer en vue de mieux valoriser l'agrobiodiversité.

Ce livre est l'aboutissement d'un projet de recherche associant des chercheurs indiens et allemands dans le but de produire des connaissances utiles à la gestion durable (grâce à la valorisation de l'agrobiodiversité) des rizières du sud de l'Inde. Les exemples présentés concernent donc surtout cette culture et cette région, et très peu, fait notable, tout ce qui a trait aux élevages. Néanmoins, le propos est en général d'une portée plus large et ceux qui s'intéressent à d'autres situations sous les tropiques liront ce guide avec profit.

Le chapitre 8, intitulé « *Tools for social-ecological assessment* » a plus particulièrement retenu mon attention parce qu'il propose une comparaison entre différentes méthodes d'évaluation des systèmes agricoles qui peut être pertinente tout aussi bien pour les cas d'études en Inde que dans d'autres situations, y compris dans les zones tempérées occidentales. La comparaison distingue, d'une part, les méthodes dites conventionnelles qui se concentrent principalement sur les productions agricoles, et, d'autre part, les méthodes dites non conventionnelles qui élargissent le spectre des dimensions incluses dans l'évaluation. Les analyses de coût-bénéfice et les analyses d'efficacité, qui lient la quantité de moyens mis en œuvre à la quantité de produits obtenus, font partie du premier groupe de méthodes. Les limites identifiées par les auteurs tiennent à l'incapacité de ces types d'analyses à prendre convenablement en compte les dimensions sociales, dont les chapitres précédents ont montré toute l'importance, y compris dans les processus de production agricole. Les méthodes alternatives empruntent largement au concept de « service écosystémique » défini par

le Millennium Ecosystem Assessment en 2005 et aux « fonctions d'usage des sols » (« *land use functions* »). Les fonctions d'usage des sols désignent les biens et les services produits par le territoire (*land*) dans ses interactions avec les contraintes géophysiques et socioculturelles. Ces deux concepts étant assez voisins et complémentaires, le chapitre tente d'expliquer dans quels cas l'un serait plus pertinent que l'autre. Ces deux concepts doivent s'articuler avec une évaluation participative des impacts, qui implique les parties prenantes (agriculteurs notamment) directement dans la démarche d'évaluation. Cette démarche met en outre en valeur les connaissances empiriques des acteurs du fonctionnement de leur système, dans de multiples dimensions difficiles à quantifier avec les méthodes dites conventionnelles. Ces évaluations participatives demandent cependant des procédures adaptées, mises en œuvre par des animateurs formés à ces méthodes, afin d'éviter des situations de blocage et de faire évoluer les systèmes agricoles. Les analyses multicritères et les approches comparatives viennent compléter ces méthodes et peuvent s'appuyer sur des outils. La comparaison, sans surprise, montre que les méthodes conventionnelles ratent une part importante des composantes des systèmes agricoles qui sont décisives dans leurs dynamiques. Les évaluations qui considèrent les dimensions écologiques et sociales semblent plus complètes, mais surtout, et c'est sans doute un critère déterminant, plus efficaces pour faire interagir les acteurs concernés et faire évoluer la gestion de leurs systèmes agricoles. On peut néanmoins s'étonner que cette comparaison ne fasse pas plus explicitement référence aux cadres théoriques autour des systèmes sociaux et écologiques tels qu'ils ont été définis par les scientifiques intéressés par la résilience des systèmes complexes.

La question des droits et de l'éthique dans le partage des connaissances sur l'agrobiodiversité, abordée dans le

chapitre 7, est de toute évidence un enjeu majeur pour les interactions transdisciplinaires. Ces dernières portent en effet sur la façon dont les connaissances de certains agriculteurs (qui peuvent constituer un avantage compétitif) vont être ou non exploitées, diffusées et parfois valorisées par d'autres acteurs. Le respect d'un cadre légal, mais aussi d'un contrat de confiance, et le partage de valeurs communes dans l'intérêt collectif sont essentiels. Tous les exemples choisis soulignent combien cette question est cruciale pour les connaissances traditionnelles des agriculteurs paysans des pays en voie de développement. Cependant, elle ne se limite pas à ces cas de figure et elle devrait aussi animer une partie de nos réflexions quant aux dispositifs de recherche transdisciplinaires mis en place avec des agriculteurs occidentaux. Ces derniers sont aussi détenteurs de savoirs particuliers et parfois les inventeurs de pratiques innovantes, par exemple dans le domaine de l'agroécologie, que la recherche tente de capter, d'évaluer et de diffuser. Des considérations éthiques et légales seraient sans doute utiles dans ces échanges.

Par la profusion des exemples qu'il donne et la richesse des cadres généraux qu'il pose, ce livre démontre très clairement la pertinence des approches interdisciplinaires dans le traitement de sujets complexes tels que la gestion et la préservation de l'agrobiodiversité. Cette question est d'une actualité brûlante dans plusieurs régions des tropiques où l'érosion de la biodiversité agricole s'accélère et menace gravement les conditions de vie de millions de personnes. Au regard de ces enjeux et de leur urgence, on peut se demander si ces démarches sont assez efficaces et surtout assez rapides.

Marc Deconchat

(Inra, UMR1201 Dynafor, Castanet-Tolosan, France)

Marc.deconchat@toulouse.inra.fr

### La biodiversité en question. Enjeux philosophiques, éthiques et scientifiques

Elena Casetta, Julien Delord (Eds)

Éditions Matériologiques, 2014, 272 p.

Cet ouvrage présente une étude critique du concept de biodiversité grâce à plusieurs contributions d'un excellent niveau. Un tel ouvrage était attendu tant la « biodiversité » a fait recette, qu'elle est mise à toutes les sauces, si bien qu'au bout du compte on ne sait plus guère quel goût elle a. Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, que le vivant dans sa globalité et que les relations entre les humains et les autres êtres vivants de la planète puissent constituer une préoccupation scientifique et sociale majeure est d'une grande évidence. Dans la mesure où le terme « biodiversité » recouvre ce type de préoccupation, il est compréhensible qu'une diversité d'acteurs, notamment scientifiques, se le soient approprié. Néanmoins, et après 25 ans de vie avec la « biodiversité », il

semble que le succès enregistré tant dans le domaine scientifique que médiatique, associatif, politique et plus généralement auprès du grand public, s'accompagne d'un affaiblissement progressif du concept. C'est un peu la conclusion à laquelle on arrive : les grandes déclarations sur l'érosion de la biodiversité, sur l'occurrence d'une sixième grande extinction, s'appuient sur des données et des arguments faibles, dont certains relèvent plus de prises de position idéologiques ou de principes a priori que de faits scientifiques, avec des biais logiques difficiles à détecter comme la réitération d'une affirmation tenant lieu de preuve. La multiplicité des acteurs impliqués, en particulier de grandes ONG ne facilite pas l'analyse. Par ailleurs, certaines données ou réflexions



scientifiques, même importantes, qui ne confortent pas le message catastrophiste, sont peu prises en considération. Par exemple, on a fait moins de cas en 2014 de la publication dans *Science* de l'article intitulé : « Assemblage times series reveal biodiversity change but not systematic loss<sup>6</sup> » que du document édité par le WWF<sup>7</sup> qui annonce que 50 % des populations de vertébrés ont fondu de moitié depuis 1970. D'autres publications plus anciennes avaient déjà alerté la communauté scientifique à propos de la surestimation des disparitions d'espèces, sans avoir eu beaucoup de retentissement. C'est le cas d'un article<sup>8</sup> publié dans *Nature* en 2011, dans lequel les auteurs montrent que l'utilisation très fréquente du modèle classique « aire-espèces » pour estimer la perte de biodiversité repose sur une erreur logique majeure dans l'utilisation de ce modèle. Ils en proposent un autre bien mieux adapté en explicitant la parenté avec le précédent.

*La biodiversité en question* est donc un livre bienvenu. Jean Gayon signale dans sa préface : « À première vue, l'ouvrage est "critique" au sens usuel du terme, c'est-à-dire au sens d'un jugement négatif, tantôt franchement hostile, tantôt sceptique, sur les discours relatifs à la biodiversité ». On peut alors craindre que, parce que « non conformiste » au bon sens du terme, il soit tout simplement ignoré, alors qu'il est très sérieusement argumenté par les auteurs, de plusieurs origines disciplinaires, notamment des philosophes des sciences<sup>9</sup>.

Nous sommes sensibles à l'érosion annoncée de la biodiversité. On peut se demander si le concept, utilisé à tout va, ne s'est pas lui-même érodé, s'il n'a pas perdu de sa consistance. Il manquait une analyse plus fouillée, qui ne se contente pas de relever les erreurs pourtant nombreuses, les mauvais emplois, fréquents, traduisant une ignorance du fait scientifique et des concepts associés. On espère donc que cet ouvrage sera suivi par d'autres

<sup>6</sup> Dornelas, M., Gotelli, Nicholas J., McGill, B., Shimadzu, H., Moyes, F., Sievers, C., Magurran, Ann E., 2014. *Science*, 344, 6181, 296-299.

<sup>7</sup> WWF, ZSL, GFN, WFN, 2014. *Rapport Planète Vivante 2014*, [http://www.wwf.fr/vous\\_informer/rapport\\_planete\\_vivante\\_2014/](http://www.wwf.fr/vous_informer/rapport_planete_vivante_2014/).

<sup>8</sup> He, F., Hubbell, S.P., 2011. Species-area relationships always overestimate extinction rates from habitat loss, *Nature*, 473, 368-371. Un complément utile, du point de vue de la modélisation peut être trouvé dans l'article suivant : Pan, X., 2013. Fundamental equations for species-area theory, *Nature: Scientific reports*, 3, 1334, doi:10.1038/srep01334.

<sup>9</sup> Parmi eux, on trouve : Philippe Huneman (philosophe des sciences), Patrick Blandin (écologue), Julien Delord (historien et philosophe des sciences), Frédéric Gosselin (biométricien), Elena Casetta (philosophe des sciences), Anouk Barberousse (historienne et philosophe des sciences), Sarah Samadi (biologiste et taxonomiste), Denis Couvet (écologue et ingénieur agronome), Jean-Christophe Vandeveld (géographe), Christian Lévêque (écologue), Yves Meinard (biologiste et philosophe) et Julien Mestrallet (ingénieur forestier).

qui traiteront de ce thème tout aussi rigoureusement. C'est ainsi que la notion d'espèce, au centre des discours sur la biodiversité, est sérieusement discutée, notamment par Elena Casetta. Charles Darwin, déjà, signalait combien cette définition, que l'on est contraint d'utiliser faute de mieux, est problématique. Or 150 ans plus tard, les choses ne se sont pas clarifiées et, pire, l'emploi irraisonné du terme est source de confusion. Or l'étude d'un objet aussi complexe nécessite une grande rigueur. Il faut notamment distinguer la disparition d'individus d'une espèce de l'extinction d'une espèce tout entière, d'autant qu'il est difficile d'acquiescer la certitude qu'il n'existe plus aucun individu d'une espèce donnée. Cependant, une vigilance s'impose dans le cas d'une espèce dont les populations connues voient leurs effectifs diminuer fortement. Anouk Barberousse et Sarah Samadi présentent un aspect complémentaire concernant les outils de cette discipline (collections, base de données taxonomiques et taxonomie génétique à partir du *Barcoding of Life* [BoL]) et une réflexion sur la taxonomie elle-même.

Quant à l'écologie qui a placé la biodiversité au centre de ses préoccupations, Patrick Blandin, écologue notamment reconnu pour sa contribution au développement de cette discipline en France, nous montre les faiblesses des discours de ce domaine et souligne de nombreuses contradictions internes. Ces faiblesses sont bien compréhensibles, tant les problèmes auxquels cette discipline s'attaque sont difficiles. On peut ajouter que le fait de placer la biodiversité au centre de l'écologie<sup>10</sup> et le fait de n'intégrer que tardivement une dimension évolutive n'ont pas simplifié la situation. En effet, l'écologie fonctionnelle a longtemps prévalu, à tel point que, implicitement et sans doute involontairement, c'est une vision quasi fixiste qui prédomine. Il y a donc une contradiction interne : comment parler de la diversité du vivant sans recourir à ce qui explique cette diversité, sans introduire l'idée d'évolution, de changement permanent ? L'écologie n'a pas encore clairement levé cette contradiction et présente deux facettes principales : l'écologie évolutive et l'écologie fonctionnelle<sup>11</sup>. La synthèse reste à faire. Christian Lévêque complète cette critique en montrant la dérive de certains écologues qui présentent parfois des arguments fragiles sur le plan scientifique au nom d'une trop grande dramatisation de l'état de la biodiversité.

<sup>10</sup> "[Biodiversity] is a word that was invented to encapsulate a variety of other concepts [than biological diversity] and also ethical norms [...] the ascension of biodiversity as a concept within ecology marks one of the most significant trends in that field." (Neff, M.W., Corley, E.A., 2009. 35 years and 160,000 articles: a bibliometric exploration of the evolution of ecology, *Scientometrics*, 80, 3, 657-682).

<sup>11</sup> À ce sujet, on pourra consulter : Worster, D., 1993. *The wealth of nature. Environmental history and the ecological imagination*, New York/Oxford, Oxford University Press, notamment le chapitre 13, "The ecology of order and chaos".

Au début des années 1990, certains écologues et biologistes pensaient que le thème de la biodiversité pouvait devenir intégrateur dans les sciences de la vie. Force est de constater que malgré l'énorme succès du terme, des domaines entiers de la biologie ne l'ont pas adopté. Mais peu importe, s'il n'est pas utilisé, beaucoup de travaux, de génomique en premier lieu, traitent de fait de cette question centrale.

Bien d'autres chapitres sont susceptibles de nous faire réfléchir, voire d'infléchir notre réflexion et notre recherche. C'est le cas de celui de Denis Couvet et de Christophe Vandeveld : « Biodiversité ordinaire : des enjeux écologiques au consensus social ». Souvent, les problèmes dits de biodiversité se cristallisent autour de la protection d'espèces symboliques. Cette approche est très restrictive alors que les ensembles locaux d'êtres vivants, moins remarquables, appelés communautés écologiques, jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes, notamment par le jeu des réseaux d'interactions. Cette biodiversité, qualifiée d'ordinaire, représente un potentiel évolutif car elle est à même d'assurer l'évolution de ces ensembles. Une analyse des valeurs de la biodiversité selon les différents ordres de justifications est également présentée (ordre inspiré, ordre domestique, ordre de l'opinion, ordre civique, ordre marchand et ordre industriel, selon la classification de Boltanski et Thévenot [1991] citée par les auteurs). Cette analyse est très utile pour comprendre l'intérêt aussi bien scientifique que social porté à la biodiversité. Il reste néanmoins à mieux comprendre l'emploi de la « biodiversité-alibi » comme argument pour contrecarrer des projets divers, par exemple, d'aménagement, alors que la réalité est autre, en particulier dans la défense d'intérêts particuliers ou de positions idéologiques. Par ailleurs, la création d'espaces « naturels » dans l'organisation des territoires ruraux (et même urbains) relève d'une logique le plus souvent esthétique ou récréative, voire plus récemment de compensation. Cette contribution est complétée par le chapitre signé par Yves Meinard et Julien Mestrallet « La signification du statut de bien public de la biodiversité », qui souligne notamment les faiblesses du concept de bien public, et en propose une alternative dans le cas de la biodiversité.

Concernant le concept de biodiversité lui-même, Julien Delord dans le chapitre « La biodiversité : imposture scientifique ou ruse épistémologique » et Frédéric Gosselin dans « Diversité du vivant et crise d'extinction : des ambiguïtés persistantes » soulignent de multiples difficultés tant dans le périmètre à accorder à ce concept que dans les évaluations qu'on peut en faire ainsi que « l'indulgence des scientifiques » à son propos, recoupant ainsi la critique de Christian Lévêque déjà évoquée. Vincent Devictor, quant à lui, signe un chapitre intitulé « La polycrise de la biodiversité : les métamorphoses

de la nature et de sa protection » qui complète le tableau critique.

Enfin, dans le chapitre introductif, Philippe Huneman montre comment certains termes tels que « ADN », « écosystème » et, bien entendu, « biodiversité » envahissent notre langage, mais pour « féconder souvent des usages plus comiques que réellement instructifs ». Il souligne l'extraordinaire succès de la biodiversité en l'illustrant par la variation du nombre d'occurrences de ce mot dans le temps. Au début presque synonyme de « diversité biologique », son sens s'en est depuis écarté (une analyse personnelle à partir des occurrences dans *Nature* montre que cette expression est toujours utilisée, le néologisme « biodiversité » ne l'a pas remplacée, ou seulement de façon très partielle). Cette introduction est aussi, comme souvent, une forme de synthèse où il reprend l'essentiel des arguments des autres auteurs, en y ajoutant une dimension philosophique.

La conclusion d'Elena Casetta et de Julien Delord est intitulée « Versatile biodiversité » et résume bien l'impression générale. Au bout du compte, ce livre concrétise et formalise bien les interrogations de ceux qui, comme moi, ont utilisé sinon le concept, du moins le terme « biodiversité » et le malaise que l'on a progressivement ressenti à le faire. Le mot a connu un succès grandissant, tandis que le concept qui semblait solide au début, du moins pour certains scientifiques, par une curieuse dynamique, s'est désagrégé (alors que la plupart du temps, un concept s'affine et se clarifie avec l'usage qu'on en fait). C'est peut-être la principale constatation qui fait penser à une perte de scientificité de ce concept.

« Biodiversité » apparaît alors (en vrac) comme : un mot-valise, une auberge espagnole, un attracteur pour le moins étrange, un concept évanescant qui remplace de plus en plus le terme « nature » et même celui d'« environnement ». On ne sait plus bien de quoi on parle. Il est souvent utilisé pour donner une légitimité scientifique aux discours aussi bien conservationnistes que contestataires, par exemple ceux des militants des Zac (zones à conserver). Il est temps de recentrer le débat, et, à cette fin, cet ouvrage bien écrit est d'une grande utilité ; il est appelé à devenir une référence. En définitive, la biodiversité, tout comme l'écologie, manque d'une théorie, ce qui n'était pas le cas de la diversité biologique, dont les dimensions génétiques en donnaient des bases. Cela explique la faiblesse du concept et son éparpillement, mis en évidence dans ce livre.

Sur cette base, entrons dans un processus de déconstruction pour établir de nouvelles fondations et passer à la reconstruction de ce sujet important et maltraité qu'est la biodiversité.

**Alain Pavé**

(Université Claude-Bernard-Lyon 1, Lyon, France)

alain.pave@univ-lyon1.fr

**L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde**

Joan Martínez Alier

Les Petits Matins/Institut Veblen pour les réformes économiques, 2014, 670 p.

L'écologisme serait affaire de pays riches et seules les populations et les catégories sociales relativement aisées et diplômées s'en préoccuperaient. Dans cet ouvrage, l'économiste espagnol, Joan Martínez Alier, membre fondateur de l'International Society for Ecological Economics, s'élève contre cette évidence qui omet la pluralité des langages de l'écologie. Convoquant l'écologie politique et l'économie écologique, il défend la thèse selon laquelle existe, aux côtés des courants dominants de l'écologie, dévolus à l'amour de la nature ou à l'efficacité, une autre forme, méconnue, d'écologisme. Cet écologisme émane de populations pauvres aux prises avec des problématiques de survie et revêt dans les pays du Sud des formes de résistance paysanne, autochtone, à l'exploitation industrielle et néolibérale de la nature. Ces formes de résistance seraient porteuses d'un modèle alternatif, celui d'une économie soutenable.

J. Martínez Alier développe cette thèse sur l'écologisme des pauvres (ou écologisme populaire) dès 1992 (date de la première édition), en onze chapitres qu'il clôt dans cette troisième édition par un épilogue ouvrant sur les changements liés à la crise de 2008-2009. Cette troisième édition est préfacée par Marc Dufumier, ingénieur agricole, professeur émérite et expert consultant à la FAO et à la Banque mondiale.

Afin de ne pas résumer chacun de ces différents chapitres de manière trop superficielle, nous reprendrons les grands thèmes autour desquels se structure la thèse de l'auteur.

**Les courants de l'écologisme**

Le mouvement écologiste n'est pas unique, il est composé de trois courants, que l'on ne peut confondre, même s'ils constituent « les bras d'un même fleuve » (chapitre 1, p. 23). L'amour de la nature, ou culte de la nature sauvage, est le premier. Fondé scientifiquement sur la biologie de la conservation, il vise depuis le XIX<sup>e</sup> siècle la protection de la nature sauvage, de sa beauté vierge de toute transformation par l'homme, sans toutefois remettre en cause le bien-fondé ou les modalités du développement industriel. Le deuxième courant, concomitant par ses prémices, mais plus affirmé depuis les années 1960, interroge les conséquences écologiques et sanitaires de l'industrialisation, de l'urbanisation ou encore de l'intensification de l'agriculture. Il raisonne en termes de « développement durable » et de « modernisation écologique », dans le souci de concilier croissance économique et protection de l'environnement, et mobilise pour cela les outils scientifiques de l'écologie industrielle et de l'économie écologique. Le troisième courant,

l'écologisme des pauvres, ignoré jusqu'à la fin des années 1980 mais pourtant ancien, prend de l'ampleur à mesure que s'aggravent les « conflits écologico-distributifs » liés à l'expansion économique, aux inégalités et aux problèmes environnementaux qu'elle génère (p. 51). Ces conflits autour d'enjeux divers (accès à l'eau, à la terre, aux forêts, pollutions et modalités de commerce inéquitable) donnent naissance, dans les pays du Sud, à de nombreuses mobilisations sociales. Ces mobilisations défendent, face à l'État et aux multinationales, une pluralité de valeurs dans des langages (sacré, droits territoriaux, droits humains...) étrangers aux courants dominants de l'écologisme.

De telles mobilisations sont souvent et trop rapidement interprétées comme des manifestations contingentes, réductibles à la seule expression d'une identité locale. Pour le courant de l'économie écologique, en revanche, elles témoignent de conflits structurels entre économie<sup>12</sup> et environnement, de la même manière que des mouvements de lutte plus globale.

**Des conflits écologico-distributifs**

L'auteur montre la dimension précoce et internationale de l'écologisme des pauvres à travers une relecture des conflits de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle principalement dans le secteur de l'extraction du cuivre au Japon, au Pérou, au Mexique, sur l'île de Bougainville et en Papouasie occidentale, en Europe et aux États-Unis (chapitre 4). L'analyse de conflits plus récents témoigne des manifestations diverses de ce courant dans le monde (chapitres 5 et 6). Ces conflits se cristallisent autour de la défense de la mangrove (en Amérique du Sud, en Asie du Sud et du Sud-Est, en Afrique orientale) contre des fermes industrielles de crevettes qui, détentrices de concessions sur le littoral public, polluent les espaces de pêches proches et détruisent la barrière de protection naturelle, zone de frayères et de moyens de subsistance pour toute une catégorie de la population. Ces conflits, comme ceux qui se nouent autour de l'exploitation de l'or, du pétrole, des forêts, des rivières ou encore de la biopiraterie<sup>13</sup>, sont les lieux d'expression d'une diversité de langages, étrangers au marché (chapitre 6) : « la valeur écologique des écosystèmes, le respect du sacré, l'urgence des moyens de subsistance, la dignité de la vie humaine, la demande de

<sup>12</sup> L'auteur dresse une liste de 24 types potentiels de conflits écologico-distributifs (p. 565-567).

<sup>13</sup> Il s'agit de l'appropriation abusive de ressources génétiques, c'est-à-dire sans paiement ni reconnaissance de la propriété autochtone ou paysanne.

sécurité écologique, la nécessité de la sécurité alimentaire, les droits des territoires autochtones, la valeur esthétique des paysages, la valeur de sa propre culture, l'injustice que constitue le fait de dépasser l'espace écologique de chacun, l'injustice des systèmes de caste et la valeur des droits de l'homme » (p. 337). Pour simplifier et trancher de tels conflits, il est fréquent de recourir à une analyse coût/bénéfice. C'est alors un type de langage qu'on impose, celui de l'évaluation monétaire, un exercice qui est aussi celui du pouvoir de nier toute légitimité aux autres points de vue et de ne pas reconnaître l'incommensurabilité des valeurs (ou l'impossibilité de les comparer entre elles et de les réduire les unes aux autres).

### Pour une justice environnementale

Une autre contribution importante de l'auteur est de mettre en évidence des relations de forte proximité entre ces conflits, fréquents dans les zones rurales des pays du Sud, et ceux que provoquent les phénomènes d'accroissement ou d'étalement des villes au Nord (chapitre 7). En grandissant, la ville utilise plus d'énergie, plus de matières premières, elle exporte ses pollutions vers d'autres territoires ou les concentre dans des ghettos, pratiques qui ont donné naissance au mouvement de *l'environmental justice* aux États-Unis puis sur le continent américain. J. Martínez Alier montre les liens de parenté entre l'écologisme des pauvres et ce mouvement, à travers les revendications exprimées et le sens qu'il revêt dans d'autres pays comme l'Afrique du Sud (chapitre 8). Pour l'auteur, la « justice environnementale est un slogan formidable » (p. 581) : loin de se réduire au racisme environnemental qui affecte les minorités aux États-Unis, elle permet de lire les différentes formes de préjudices environnementaux que subissent de manière disproportionnée les populations pauvres et de couleur dans le monde. Cette conception de *l'environmental justice* est très proche de celle que véhiculent les principes<sup>14</sup> édictés lors du Sommet environnemental des peuples de couleur en 1991, ou, dans le champ scientifique, du cadre intégrateur de David Schlosberg<sup>15</sup> et Dorceta E. Taylor<sup>16</sup>. L'auteur privilégie cependant à ce champ une double approche, dont il s'emploie à définir les contributions respectives et conjointes : l'écologie politique et l'économie écologique.

<sup>14</sup> Cf. <http://www.ejnet.org/ej/principles.html>.

<sup>15</sup> Schlosberg, D., 2007. *Defining environmental justice. Theories, movements, and nature*. Oxford (UK)/New York, Oxford University Press.

<sup>16</sup> Taylor, D.E., 2000. The Rise of the environmental justice paradigm. Injustice framing and the social construction of environmental discourses, *American Behavioral Scientist*, 43, 4, 508-580.

### Écologie politique et économie écologique

L'économie écologique est définie comme un « champ transdisciplinaire » qui depuis une vingtaine d'années s'intéresse à la « contradiction irrémédiable entre expansion économique et conservation de l'environnement » (p. 55). Elle a ainsi le grand intérêt de fournir « une théorie du conflit structurel, opposant l'économie à l'environnement » (p. 549). L'économie est « incrustée dans l'écosystème », rappelle J. Martínez Alier (p. 67). Il n'y a « pas de production sans distribution » et la production n'est pas uniquement économique, elle est écologique : elle prélève des ressources et ne peut le faire sans générer des déchets. La croissance, enfin, est vectrice d'inégalités, néfastes à l'environnement. Et l'auteur d'interroger l'opportunité d'internaliser les externalités dans toute évaluation monétaire (c'est-à-dire de les comptabiliser), en rappelant les controverses sur les systèmes d'évaluation et les risques du réductionnisme économique (chapitre 2). Les différents indicateurs et indices de la non-soutenabilité (l'appropriation humaine de la production primaire nette, l'empreinte écologique, la capacité de charge d'un milieu...) lui permettent, quant à eux, d'évoquer certains débats, notamment celui sur la dématérialisation de la consommation, attendue du développement d'une économie de services qui, dans les faits, reste coûteuse en matière et en énergie (chapitre 3). L'accroissement de la population « insoutenable » est un autre débat qu'il tranche, en réhabilitant à l'occasion les mouvements néomalthusiens, inspirés de la thèse de Paul R. Ehrlich<sup>17</sup>, et la contribution du féminisme (chapitres 2 et 12).

Dédiée à l'analyse des conflits écologico-distributifs, l'écologie politique pose, quant à elle, de nombreuses questions, comme celle des droits de propriété en lien avec la gestion des ressources. L'auteur s'en fait l'écho à travers la critique d'un article de Garrett Hardin intitulé « La tragédie des biens communs<sup>18</sup> », critique qui sans se référer à la lecture qu'en fait Elinor Ostrom<sup>19</sup> se montre tout aussi sensible à la réhabilitation des systèmes de gestion collective des ressources (p. 189). J. Martínez Alier distingue, par ailleurs, deux courants d'écologie politique, non sans souligner leurs liens : le premier, qu'il défend, montre la diversité des intérêts et des valeurs ; le second s'attache à l'analyse des discours, dans une perspective constructiviste qui tendrait à perdre de vue, selon l'auteur, les préoccupations premières – l'origine et la gravité des problèmes écologiques – pour ne retenir que

<sup>17</sup> Voir de cet auteur *The population bomb*, publié en 1968 chez Ballantine Books.

<sup>18</sup> Hardin, G., 1968. The tragedy of the commons, *Science*, 162, 3859, 1243-1248, <http://www.sciencemag.org/content/162/3859/1243.full>.

<sup>19</sup> Ostrom, E., 2010. *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck.

leurs aspects éminemment matériels<sup>20</sup>. L'écologie politique que défend l'auteur permet d'analyser les conflits écológico-distributifs à l'aune d'une double relation de pouvoir : le pouvoir d'imposer une décision aux autres (implanter une usine, exploiter des ressources...) et celui d'imposer un langage de valorisation dans le but de réduire la complexité. L'analyse de la dette écologique témoigne des liens éminemment étroits entre écologie politique et économie écologique.

### La dette écologique

Cette dette provient, selon l'auteur, de deux types de conflits : l'un est relatif aux « exportations de matières premières et d'autres produits en provenance des pays pauvres dont le prix n'intègre aucune compensation des externalités locales ou mondiales » ; le second tient « à l'utilisation disproportionnée faite par les pays riches de l'espace et des services écologiques : une utilisation sans contrepartie financière qui prive les autres du droit à bénéficier de ces services. » (p. 471). Après avoir retracé l'historique de cette notion (depuis son introduction en 1982 lors de la préparation du sommet de Rio, en opposition aux discours sur la dette financière des pays du Sud), l'auteur met l'accent sur l'absence de pouvoir des victimes de cet échange écologiquement inégal. À cette inégalité causée par les rapports de pouvoir déséquilibrés entre le Nord et le Sud s'ajoute la dette des « temps écologiques » : les temps nécessaires à la production et à la reproduction des matières premières exportées par les pays du Sud sont bien supérieurs aux temps de production des biens manufacturés et des services qu'ils importent.

À nouveau, des exemples (le guano au Pérou, le québracho en Argentine, la dette carbone) donnent corps aux propos de l'auteur, qui exhorte les pays du Sud à une plus grande solidarité pour contrebalancer le pouvoir des pays du Nord capables de leur imposer leurs conditions sur tous les fronts. Mais comment quantifier cette

<sup>20</sup> La critique de l'auteur s'adresse aux travaux des géographes de la *Political Ecology*, notamment à ceux de N. Peluso. Cf. Peluso N.L., 1992. *Rich forests, poor people: Resource control and resistance in Java*, Berkeley, University of California Press.

dette, l'effort consenti pour compenser ou réparer ? Là encore, l'auteur met en évidence les limites de l'exercice qui consiste à donner une valeur monétaire aux services de la nature et à la vie humaine (une dimension mise en exergue par la catastrophe de Bhopal<sup>21</sup>).

Cet ouvrage est un plaidoyer en faveur de la reconnaissance du pluralisme des valeurs et de leur incommensurabilité. Il met en garde contre l'instrumentalisation de l'économie dans l'exercice de la décision : la réduction de la complexité qu'elle autorise a pour conséquence d'exclure les autres langages de valorisation. Cela conduit, notamment, à ne pas entendre ceux que porte l'écologisme des pauvres. Or, pour l'auteur, les valeurs que véhicule ce courant et la large adhésion qu'il rencontre l'apparentent à un véritable contre-pouvoir et peuvent guider les sociétés vers la soutenabilité : il permettrait aux populations pauvres qui subissent de manière disproportionnée les préjudices environnementaux de devenir les porte-parole des générations futures et des espèces non humaines qui ne peuvent protester (p. 616). Et l'auteur de conclure son épilogue sur la convergence entre cette forme d'écologisme et le nouveau « mouvement favorable à la décroissance économique socialement soutenable dans le Nord » (p. 641).

Mais une telle alliance est-elle possible dans le respect de l'incommensurabilité des valeurs ? Par ailleurs, si cette thèse invite à une gouvernance plus participative, comment dialoguer dans une pluralité de langages, en neutralisant l'effet des inégalités de reconnaissance et de participation entre pays et entre groupes sociaux ? À la question de l'incommensurabilité des valeurs fait écho celle de la pluralité des enjeux de justice environnementale, qui comprend la distribution des biens et des maux écologiques, mais sans s'y contenir.

**Valérie Deldreuve**  
(Irstea, Bordeaux, France)  
Valerie.deldreuve@irstea.fr

<sup>21</sup> En 1984, l'usine d'une filiale d'Union Carbide (production de pesticide), installée en Inde dans la ville de Bhopal, a explosé, dégageant 40 tonnes d'isocyanate de méthyle et causant la mort de plusieurs milliers d'habitants.

### La bombe démographique en question

Yves Charbit, Maryse Gaimard  
Presses universitaires de France, 2015, 252 p.

Ce petit ouvrage, rédigé par deux spécialistes de la démographie des pays en développement, fait un point utile sur les formes, les causes et les conséquences de l'évolution des populations du monde. Précisons tout de suite que le titre de l'ouvrage est inutilement polémique : ainsi que le font remarquer les auteurs, le débat sur la

« Bombe P<sup>22</sup> » des années 1960 est largement dépassé, tout simplement parce que la croissance mondiale est tombée de 2 % par an à moins de 1,2 % et continue de

<sup>22</sup> Ou Bombe Population, par analogie avec la bombe atomique qui inquiétait tant à l'époque.

diminuer. Mais de nombreuses questions demeurent sur les causes de cette évolution et sur les raisons pour lesquelles certains pays (essentiellement en Afrique subsaharienne) n'ont pas suivi le même chemin.

Le livre s'ouvre sur une discussion de certains concepts, comme ceux de « population mondiale », de tiers monde ou de transition démographique ; nous reviendrons sur ce dernier. Il évoque ensuite quelques catastrophes démographiques à travers des exemples historiques, ce qui est assez original pour ce type d'ouvrage. Puis il examine, plus classiquement, les questions de mortalité (et de santé) puis de fécondité, avant de poser le problème des relations entre croissance démographique et développement économique. Une courte bibliographie conclut chaque chapitre.

Les catastrophes démographiques du passé ont des causes parfois bien connues (comme la peste noire en Europe au XIV<sup>e</sup> siècle, ou les famines chinoises résultant des décisions aberrantes de Mao Tsé-toung), parfois plus complexes (tel l'effondrement démographique des populations du Nouveau Monde après les conquêtes européennes). Charbit et Gaimard abordent ensuite la traite esclavagiste pratiquée par l'Occident du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle et relativisent ses effets démographiques sur la population africaine, sans nier en rien son caractère odieux. Sur cette question des catastrophes démographiques, les auteurs auraient pu évoquer le travail de Jared Diamond<sup>23</sup>, quitte à ne pas y adhérer totalement.

Le chapitre le plus long est consacré aux questions de mortalité et de santé. Sur fond de croissance assez régulière et rapide de l'espérance de vie, y compris dans les pays encore peu développés, les auteurs soulignent que des inégalités subsistent, particulièrement en Afrique subsaharienne. Certains pays subissent en effet actuellement une « double charge de morbidité » : ils n'en ont pas encore fini avec les maladies infectieuses et parasitaires (notamment le paludisme), la malnutrition, le VIH-Sida, qui fait des ravages, que déjà font leur apparition les maladies cardiovasculaires, celles de l'appareil respiratoire, les cancers ou les morts violentes, principales causes de décès dans les pays industrialisés. La progression de l'espérance de vie s'en trouve évidemment freinée. Le niveau de la mortalité infantile reste un indicateur essentiel, presque un marqueur du développement économique, car la mortalité dépend étroitement du niveau de pauvreté, de la malnutrition et des retards de vaccination.

Le chapitre consacré aux « mystères de la baisse de la fécondité » insiste sur nos difficultés à comprendre les déterminants profonds des comportements de fécondité. Nous avons nous-même procédé récemment à une revue des théories de la fécondité<sup>24</sup> et conclu qu'il n'existait pas

une seule théorie « unifiante » en la matière, ni même deux ou trois, concurrentes, pouvant couvrir l'ensemble des observations. Charbit et Gaimard préfèrent donc traiter de cas concrets (l'Iran, le Kenya, le Rwanda, la Caraïbe...), montrant que la sécularisation de la société semble parfois jouer un rôle majeur, mais qu'à d'autres moments, les politiques de population ou les changements économiques sont déterminants. Leurs analyses sont pertinentes, bien que l'on puisse s'étonner que dans le cas du Rwanda le génocide de 1994 ne soit pas évoqué.

Sur l'interaction entre croissance démographique et développement économique, les auteurs partent du principe qu'une valeur élevée de la première n'est pas forcément dommageable au second. Mais dans un contexte de faible scolarisation, une forte croissance des effectifs des générations en âge d'aller à l'école peut encore compliquer le problème et réduire l'efficacité de la « fenêtre d'opportunité » mise en avant par certains analystes : quand la natalité commence à baisser, alors que la proportion des personnes âgées est encore très faible, la charge des inactifs sur les actifs diminue, ce qui peut constituer un atout économique. Mais les auteurs montrent que cet avantage n'est pas automatique. Ils analysent aussi de manière assez fine les effets des migrations de travail au niveau individuel (pour les familles d'origine) mais aussi collectif (les transferts de fonds ou de biens).

De même, un bon niveau de santé est une condition nécessaire à un bon développement, tant individuel que collectif. Or, les pays les plus pauvres (souvent en Afrique) peinent à mettre en œuvre de véritables politiques de santé et à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement, censés donner rapidement accès à la « santé pour tous ». Là aussi les inégalités entre pays et entre individus restent fortes.

Finalement, on ne comprend guère l'acharnement des auteurs, tout au long de l'ouvrage, contre la « théorie de la transition démographique ». Comme ils le font justement remarquer, cette « théorie » n'en est pas une et nul ne peut prétendre qu'elle explique à elle seule l'évolution des populations : il s'agit simplement d'un schéma descriptif, mais qui a, quoi qu'ils en disent, une portée universelle. Il permet en effet de constater que tous les pays du monde, sans exception, sont passés ou passeront d'une situation combinant forte mortalité et forte fécondité à un contexte de faible mortalité et de faible fécondité. L'espérance de vie de toute société « traditionnelle » en Europe, en Afrique ou sur d'autres continents, ne dépassait pas 25 à 30 ans au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle. Il fallait donc une forte fécondité pour équilibrer la mortalité (surtout infantile), sans quoi la disparition de la population était assurée. Les progrès, notamment sanitaires, qui ont fait baisser considérablement la mortalité, ont permis un accroissement démographique très rapide (dans les pays où une baisse de la fécondité n'intervenait

<sup>23</sup> Diamond, J., 2006. *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard.

<sup>24</sup> Leridon, H., 2014. *Les théories de la fécondité*, Paris, Ined.

pas à un moment ou à un autre). Tout l'intérêt de l'ouvrage de Charbit et Gaimard est justement d'analyser les modalités et les conditions de ces évolutions, et de montrer la variété des facteurs en cause. Il apparaît ainsi que les démographes ont plus d'un outil dans leur sac pour analyser avec pertinence la variété des évolutions passées et contemporaines.

Pour revenir au titre de l'ouvrage, on peut donc en effet penser que la question de « la bombe démographique » n'est plus d'actualité. Sauf, toutefois, en Afrique subsaharienne, dont la population aura triplé entre 2000 et 2050, passant de 640 millions à plus de

2 milliards d'habitants. Les dernières projections des Nations unies avancent même le chiffre de 3,8 milliards en 2100, soit une multiplication par 6 sur un siècle. Les auteurs, bons connaisseurs de l'Afrique, auraient pu souligner en conclusion qu'une explosion sur ce continent reste possible.

**Henri Leridon**

(Institut national d'études démographiques, Paris, France)

leridon@ined.fr

### The Hartwell approach to climate policy

Steve Rayner, Mark Caine (Eds)

Routledge, 2015, 322 p.

L'ouvrage est un recueil d'articles dont certains, écrits il y a plus de 20 ans, datent des premières réflexions politiques sur le climat. La plupart ont été publiés dans des revues qui font autorité, telles que *Nature*. L'objectif de ce travail est de faire savoir que très tôt, certains chercheurs, pour l'essentiel issus des sciences humaines et sociales, ont tenté d'attirer l'attention du monde sur le fait qu'avec la démarche qui a conduit au protocole de Kyoto (et malheureusement à son échec), on faisait fausse route (*The Road Not Taken*). Comme il s'agit d'un ouvrage qui se veut didactique sur des questions qui, d'après les auteurs, restent insuffisamment traitées et prises en compte par le courant principal des politiques de lutte contre le changement climatique, la structure du recueil est claire et bien introduite. Chaque chapitre est précédé d'un résumé des articles et, surtout, expose les principales conclusions et les leçons à en tirer (un peu toujours les mêmes, au demeurant).

Le premier chapitre, intitulé « *The Road Not taken* », s'attache à montrer que dès le début de la mobilisation climatique, certains chercheurs proposaient une démarche à l'opposé de celle adoptée par le protocole de Kyoto, s'appuyant sur le fait que le changement climatique ne pouvait pas être traité comme une simple question de pollution, que l'on peut résoudre par la suppression du polluant ; compte tenu des effets d'accumulation, on ne peut pas en dire autant des effets des gaz à effet de serre sur le climat. Le deuxième chapitre réunit quelques articles principalement consacrés à démontrer que l'adaptation est très vite devenue le parent pauvre des négociations et un mot à ne surtout pas prononcer, sous peine d'être marginalisé. Le troisième chapitre est plus engagé vis-à-vis de la politique que sous-tend le protocole de Kyoto, mal adaptée au problème complexe du climat, qui ne peut en aucune façon être traitée comme l'avait été la diminution de l'ozone stratosphérique, qui était une question de pollution « simple ». Les

auteurs déplorent que le protocole de Montréal (ozone stratosphérique) ait trop longtemps servi d'exemple pour la question climatique. Le quatrième chapitre change de point de vue en évoquant les énergies décarbonées. Il a pour objectif de montrer que peu d'efforts ont été consacrés jusque-là à la R&D sur les énergies alternatives, ce qui est pour les auteurs des articles réunis dans ce chapitre une erreur coupable qu'il faudra réparer dans les traités à venir. Le chapitre 5 reprend *The Hartwell paper*<sup>25</sup>, publié en 2010 à la suite d'un séminaire organisé sous l'égide de la London School of Economics. Il s'agit d'un manifeste dans lequel les auteurs exposent leur opinion sur ce qu'il conviendrait de faire plutôt que de se perdre dans des négociations de type Kyoto. Le chapitre 6, quant à lui, prolonge *The Hartwell paper* par des propositions pour « gérer » le changement climatique de façon acceptable par les sociétés. Ces propositions auraient pu être plus concrètes. Il est regrettable qu'elles restent à un niveau de généralité trop élevé.

Les auteurs, réunis au sein d'un collectif à l'origine d'un *position paper* sur la question de la réponse des politiques au changement climatique (*The Hartwell paper*, 2010), souhaitent une fois de plus dénoncer la démarche qui a conduit à un traité contraignant fondé principalement sur une réduction imposée des émissions de gaz à effet de serre. Ce traité, qui ne prévoyait pas un minimum de mesures incitatives favorisant l'adaptation de nos sociétés aux climats futurs (et actuels...) et un financement massif de la R&D nécessaire au développement accéléré de productions d'une énergie décarbonée, a hélas démontré son inefficacité. Pour eux, la question du climat est bien plus complexe que celle de l'ozone

<sup>25</sup> Prins, G., Galiana, I., Green, C., Grundmann, R., Korhola, A., Laird, F., Nordhaus, T., Pielke Junior, R., Rayner, S., Sarewitz, D., Shellenberger, M., Stehr, N., Tezuko, H., 2010. *The Hartwell paper: a new direction for climate policy after the crash of 2009*, London, London School of Economics and Political Science.

stratosphérique pour laquelle il existait des solutions techniques efficaces, que les acteurs ne mettaient pas en œuvre pour des raisons économiques. Les implications des changements climatiques, qu'ils soient ou non d'origine anthropique sont d'une telle ampleur qu'on ne peut pas se contenter de la réponse contraignante de « *cap and trade* » (établissement de quotas et ouverture d'un marché du carbone) adoptée à Kyoto pour les diminuer. Les signataires estiment que nous avons déjà perdu beaucoup de temps et qu'il est plus que nécessaire de changer rapidement et radicalement de politique pour faire porter l'essentiel des efforts sur l'adaptation et sur la R&D. Cela concerne plus particulièrement les pays les plus vulnérables.

Même si on peut avoir le sentiment que la plupart des articles (surtout ceux qui commentent les tout premiers rapports du GIEC) ont mal vieilli, j'ai pris un grand plaisir à les parcourir. Tout d'abord, parce que leur analyse des rapports ambigus qu'entretient l'expertise scientifique et technique avec le monde politique ne concerne pas que le climat, mais aussi parce qu'ils m'ont transporté quinze ans en arrière, au plus fort de l'indignation suscitée par le refus des États-Unis de ratifier le protocole de Kyoto. Les Américains étaient alors considérés comme le vilain petit canard parce qu'ils plaçaient leurs intérêts au-dessus de la nécessité de changer de façon drastique leur mode de vie et de développement pour tenter de freiner l'évolution implacable du climat. De mon côté, je défendais des thèses très semblables à celles du collectif Hartwell. Je faisais remarquer que les pays qui avaient ratifié le protocole de Kyoto étaient apparemment, et sans surprise, incapables d'atteindre les objectifs assignés et que, de plus, ils n'avaient pas mis en place les programmes de R&D nécessaires à l'émergence de vraies

alternatives aux énergies fossiles (et au nucléaire...). Dans le même temps, le dynamisme de nos amis américains les avait conduits à consacrer de gros efforts à cette R&D. Je me demandais alors qui allait sortir vainqueur : les pays européens qui ne cessaient de protester contre la mauvaise volonté coupable des Américains (et celle de la Chine ou de l'Inde) ? Les États-Unis avec leurs futurs brevets sur les énergies alternatives et leur stockage ? Ou bien encore la Chine avec sa production de cellules photovoltaïques ?

Il est clair aujourd'hui que les esprits ont évolué. Le futur traité post-Kyoto n'essaiera plus de contraindre les nations mais les incitera à faire des efforts, dans la mesure de leurs possibilités. De grands programmes de R&D sont mis en place en Europe pour faire avancer la question des énergies. Des lois sont votées pour aider aux changements nécessaires. Enfin, il est question de créer un mécanisme international pour assurer aux populations vulnérables une meilleure protection contre les impacts du changement climatique. Souhaitons que cette décision aboutisse et que les fonds récoltés soient à la hauteur des enjeux.

On peut comprendre que les membres du collectif Hartwell soient amers de ne pas avoir été écoutés plus tôt. Cependant, ils peuvent avoir la satisfaction de constater que ceux qui ont repris leurs suggestions, même s'ils ne les citent pas, leur ont donné raison !

**Daniel Vidal-Madjar**

(CNRS, Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Guyancourt, France)  
daniel.vidal-madjar@orange.fr

### **Le gouvernement des catastrophes**

Sandrine Revet, Julien Langumier (Eds)  
Karthala, 2013, 286 p.

Cet ouvrage, dirigé par Sandrine Revet et Julien Langumier, anthropologues et fondateurs de l'Association pour la recherche sur les catastrophes et les risques en anthropologie, vient dresser un bilan prometteur du développement récent de l'anthropologie des catastrophes en France et ouvre de nombreuses pistes plus générales pour l'analyse des catastrophes. Les contributions sont issues d'un colloque organisé à Sciences Po Paris en 2010 (« Catastrophes et risques : de l'empirique à la critique ») et d'un séminaire qui s'est tenu entre 2009 et 2012 (« Catastrophes, risques et sciences sociales ») à Sciences Po et à l'EHESS. La cohérence de la réflexion collective et la variété des cas abordés rendent la lecture de ce recueil aisée et stimulante de bout en bout. L'ouvrage se conclut par une remarquable postface de

Nicolas Dodier, « Penser (par) la catastrophe », qui en synthétise les apports et les replace dans des débats plus généraux au sein des sciences sociales au cours des dernières décennies.

L'apport majeur de ce livre consiste à entrer dans l'objet catastrophe par les dispositifs de gouvernement, en ne prenant jamais pour acquis aucune des notions de risques, de vulnérabilités et de catastrophes, mais en les réinsérant toujours dans l'épaisseur des configurations sociales et dans la complexité des rapports politiques qui se nouent dans l'appréhension des catastrophes. Cette approche, ancrée dans la démarche anthropologique, vient fort à propos montrer l'importance du terrain empirique qui, couplé à une forte volonté théorique et critique, fait souvent défaut aux travaux des sciences



environnementales ou des *disaster studies*. Ces derniers, en se focalisant sur la gestion des risques, oublient souvent de questionner les formes politiques qui les structurent. Ce faisant, l'ouvrage révèle le monde politique qui s'élabore sur le terrain de la gestion des risques et des catastrophes alors que ce dernier a été traversé par de nombreuses mutations au cours des deux dernières décennies (montée en puissance de la gestion des risques, globalisation économique et environnementale, changement climatique, etc.). L'analyse des dynamiques de transnationalisation de la gestion et de la prévention des catastrophes, moins étudiées que celles du changement climatique ou de la biodiversité, devrait intéresser tout autant les sciences sociales que les sciences de la Terre ou toutes celles s'intéressant à l'environnement. Soulignons aussi la pertinence toujours actuelle d'une perspective qui enracine, à la suite de nombreux travaux critiques en anthropologie et en géographie, les catastrophes dans des processus sociaux de longue durée, au moment où les débats sur le changement climatique tendent à renaturaliser les catastrophes, en les présentant comme des aléas climatiques, plutôt que comme le résultat des processus de développement humain.

Outre l'introduction et la postface, le livre comporte six chapitres empiriques organisés en trois parties. La première comprend deux textes portant sur l'anticipation et la préparation : le premier, rédigé par Marc Élie, est une histoire politique de la prévention des coulées glaciaires à Alma-Ata pendant la période socialiste ; le second, écrit par Frédéric Keck, est une analyse anthropologique de la surveillance de la grippe aviaire à Hong Kong. La deuxième partie traite des communautés et des politiques de participation. Ces thèmes sont abordés via l'étude de J. Langumier sur la gestion du risque d'inondation du Rhône, et celle de Mara Benadussi (anthropologue) sur la reconstruction post-tsunami au Sri Lanka. La troisième, enfin, porte sur la façon dont les mémoires façonnent sur le long terme l'appréhension des catastrophes et de ce fait leurs préventions : Susann Ullberg, anthropologue, étudie les inondations récurrentes à Santa Fe en Argentine, Laura Centemeri, sociologue, la mémoire discrète de la catastrophe de Seveso en 1976 en Italie. Il faut ici saluer la richesse empirique de l'ensemble de ces chapitres qui donne à voir de l'intérieur le monde des catastrophes par des descriptions denses de leur survenue et de leurs représentations, rendant possible une saisie fine des logiques de gouvernement qui en découlent. L'adoption d'une perspective comparative globale amène un décloisonnement bienvenu des traditionnels grands partages (Nord/Sud, experts/profanes, catastrophes « naturelles »/techniques...) et révèle les dynamiques de transnationalisation à l'œuvre dans la gestion des risques et des catastrophes, via les circulations d'outils et d'acteurs.

La notion de gouvernement, abordée dans son sens foucauldien de capacité à contrôler les comportements des populations, est saisie ici par le double prisme des dispositifs de gestion des catastrophes et de leur mise à l'épreuve dans ces communautés politiques (pour reprendre l'expression de M. Benadussi), où l'organisation de la vie sociale autour des risques et des catastrophes s'exerce dans des rapports de pouvoir, qu'ils émanent des États ou des organisations internationales. Une telle démarche se démarque des approches gestionnaires et d'évaluation scientifique des risques et des conséquences des catastrophes, qui se focalisent sur la prévention, la réduction des risques et l'amélioration de la gestion de crise. Les auteurs montrent chacun à leur tour comment les outils de gestion, trop rapidement perçus comme des instruments dépolitisés, sont en fait porteurs de logiques éminemment politiques, révélatrices des acteurs qui les portent et structurent les mondes sociaux dans lesquels ils agissent (ainsi que le suggère notamment S. Ullberg à propos de la translocalité des catastrophes). L'entrée par le gouvernement plutôt que par la gestion restitue la dimension politique de ce qui se joue dans l'espace de la catastrophe, ainsi que le montre clairement M. Benadussi dans son étude sur le Sri Lanka post-tsunami où la reconstruction donne lieu à la réélaboration d'une communauté politique et à une réaffirmation du pouvoir. Par ailleurs, l'ouvrage s'inscrit en contrepoint de la « culture du risque », telle qu'elle émane des seuls techniciens et des gestionnaires, ou de la fascination qu'ont exercée les savoirs locaux et la participation citoyenne sur certaines sciences sociales. Dans le cas du Rhône, J. Langumier dévoile comment les impératifs gestionnaires de la « culture du risque » doivent s'accommoder de l'épaisseur sociale et trouver de justes arrangements dans les relations entre villes et campagnes, entre les populations et la puissance publique qui détient l'expertise et le pouvoir de décision. À cet égard, la réflexivité dont fait preuve L. Centemeri à propos de Seveso est particulièrement révélatrice de ce décalage entre les visions des scientifiques et des politiques, qui présupposent un intérêt des populations pour les risques environnementaux, et celles des populations, qui mettent en avant le désir de normalité et le fait que les risques environnementaux ne sont jamais qu'un élément de leur vie parmi d'autres.

L'ouvrage prend également ses distances vis-à-vis des approches critiques en sciences sociales qui tendent à considérer en bloc les dispositifs de gestion des catastrophes comme des outils de sécurisation, de contrôle et d'affirmation du pouvoir. Ainsi que les auteurs le soulignent, gouverner les catastrophes et gouverner par les catastrophes sont deux choses différentes. Aux « exigences de sécurité collective », S. Revet et J. Langumier opposent les bricolages, les conflits et les interstices en prenant l'exemple d'un régime autoritaire, comme celui de l'URSS des années 1970. La sécurisation n'est jamais

complète, totale, et il faut alors « regarder dans les interstices et les failles, ce qu'il reste dans les pratiques ordinaires et de possibilité de critique dans les moments de catastrophes » (p. 14).

Face à ce remarquable projet, on peut formuler quelques remarques. Une première objection peut découler du fait qu'ancrer les catastrophes dans des processus sociaux, en amont et en aval, dilue ce moment spécifique de l'urgence et de la gestion de crise, au point que l'on peut parfois se demander où est la catastrophe et si son omniprésence dans notre monde contemporain n'aurait pas pu être plus analysée en tant que telle. Ce point en soulève d'autres. Comme le souligne N. Dodier dans sa postface, *Le gouvernement des catastrophes* s'inscrit dans un ensemble de transformations majeures et globales depuis les années 1980 : intensification « de la perspective de catastrophes technologiques majeures » et transformation de la distribution des pouvoirs en matière de sécurité à partir des années 2000 sous l'effet, d'une part, de l'extension de la participation, et, d'autre part, du renforcement des pouvoirs de l'État face à des menaces nouvelles transnationales. Ces deux aspects sont insuffisamment discutés dans l'ouvrage, qui paradoxalement en dit peu sur les processus qui ont fait des catastrophes un objet de gouvernement contemporain, et sur leurs origines. Ces transformations sont perceptibles dans la première partie de l'ouvrage qui permet assez bien de saisir le passage de logiques étatistes démiurges (s'exprimant dans une volonté de contrôle de la nature et de ses aléas) à des logiques globalisées de prévention des risques, ainsi que le révèle la juxtaposition des deux chapitres sur l'URSS et la gestion mondiale des pandémies

grippales. Si le propos de l'ouvrage n'est pas d'offrir une généalogie de ces outils de gestion, mais plutôt de les mettre à l'épreuve, quelques éclairages auraient toutefois été bienvenus, que ce soit au niveau des politiques des États ou à l'échelle internationale (que l'on sait par ailleurs étudiée par les coordonnateurs de l'ouvrage). Des analyses des outils de gestion en tant que tels (et non de leur seule mise en œuvre) auraient pu apporter des éléments complémentaires sur l'origine et le sens des politiques de « réduction des risques et des vulnérabilités », de la « résilience des communautés », de la « gestion des risques de catastrophe » appliquées aussi bien au Sri Lanka après le tsunami qu'à Santa Fe ou en Avignon. Au-delà de ces éléments de contexte, un politiste ne manquera pas de constater que la notion même de gouvernement demeure peu discutée, et on peut se demander dans quelle mesure cela n'est pas dû au fait que l'entrée retenue par les auteurs (à l'exception de J. Langumier et de L. Centemeri), celle des dispositifs, pénètre insuffisamment dans l'épaisseur des institutions. La question de savoir qui gouverne et celle des liens avec les transformations de l'État et des formes de gouvernance contemporaine auraient mérité d'être plus discutées – ce qui n'enlève rien au demeurant à la qualité de l'ouvrage qu'on ne saurait trop recommander aux lecteurs de *NSS*.

---

**Lydie Cabane**

(Institut francilien recherche innovation société [Ifris],  
Cermes 3, Villejuif, France)  
cabane@vjf.cnrs.fr